



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-06-16/2024-06-30]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Dimanche 16 juin.

Vital Kamerhe : « Un député national touche tout avantage confondu 14 millions de FC », soit plus de 5000 dollars. Le président du bureau de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe a félicité les députés nationaux d'avoir accepté, par patriotisme, la réduction par deux de leurs émoluments. « Nous avons dit que nous allons restreindre la tension salariale. Je n'accepterai pas qu'on puisse ternir l'image d'une aussi grande institution. Donc je voudrais dire à haute et intelligible voix que ça se passe au niveau de la banque et vous pouvez aller vérifier. Alors cesser d'inventer des histoires. Je voudrais vous remercier, vous honorables députés, d'avoir accepté que votre salaire soit divisé par deux, et là c'est un geste de patriotisme ». Vital Kamerhe a par ailleurs rejeté des allégations faisant état de la corruption des députés avec 30 000 USD chacun pour investir le Gouvernement Suminwa. Il a en outre mis en garde les auteurs de ces propagations qu'il qualifie de faux bruits.

Levée de boucliers contre le rétablissement de la peine de mort. Le gouvernement a décidé, en mars, de lever le moratoire sur l'exécution de la peine de mort. Les autorités ont annoncé la reprise des exécutions capitales contre des militaires coupables de trahison ainsi que contre des auteurs de banditisme urbain entraînant mort d'homme. Une décision qui a provoqué une levée de boucliers de plusieurs ONG. La coalition congolaise contre la peine de mort, Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et le FIACAT, la Fédération internationale des Actions chrétiennes pour l'abolition de la torture, ont lancé une pétition contre la reprise des exécutions. La Conférence internationale des barreaux qui réunit les barreaux de 40 pays francophones, annonce soutenir cette pétition. « Nous pensons, et ça fait partie de notre ADN, que il faut défendre les droits fondamentaux et que la peine de mort est certainement une régression par rapport aux droits fondamentaux, à la vie, à l'amendement. Nous pensons aussi que la peine de mort n'amène pas réellement à empêcher d'autres infractions. C'est en tout cas tout ce que les études scientifiques amènent à le penser. Les membres de notre organisation, les bâtonniers, les avocats de RDC sont évidemment associés à cette démarche et militent au sein de la RDC contre cette levée du moratoire qui est vraiment regrettable. Il faut vraiment que les autorités de RDC reviennent sur cette décision qui nous semble ne pas avoir de sens dans l'époque moderne dans laquelle nous sommes », appelle le président de la Conférence internationale des barreaux. (RFI)

Tabaski : l'imam Mwemedi Mulumbi appelle les musulmans à développer le sens du respect des engagements. C'était lors de célébration de l'Aïd al-Adha [Aïd el-Kebir] appelée aussi en Afrique Tabaski ou fête du mouton. C'est l'une des plus importantes fêtes musulmanes. Pour lui, les musulmans ne doivent pas considérer cette fête comme une simple habitude mais plutôt en tirer des leçons de vie à chaque célébration, en faisant une introspection. Pour le chef d'entité islamique du Maniema, il y a deux leçons à tirer de cet enseignement coranique :

l'amour envers Dieu et le respect de l'engagement pris. « Nous, dans notre vie nous devons aussi respecter les engagements que nous prenons. Nous appelons tous croyant musulmans à se conformer aux habitudes de notre Prophète », a-t-il exhorté.

Guerre à Kanyabayonga : plus de 40 camions de marchandises bloqués sur la route, en provenance du territoire de Beni, à cause des affrontements entre les rebelles du M23 et les Fardc, appuyées par la Monusco. Ils transportent dans leurs véhicules des planches de bois, de l'huile de palme et d'autres produits de première nécessité. Eric Bahati Kasanga, l'un de chauffeurs, explique : « Nous nous battons pour avoir le passage pour Kiwanja, Goma et d'autres entités de la région mais en vain. Les militaires nous ont interdit le passage. Depuis trois semaines que les affrontements ont commencé dans cette région, nous sommes toujours là ». Ce chauffeur supplie les autorités car leurs familles qui les attendent à Kiwandja n'ont plus des moyens de subsistance. Interrogées par Radio Okapi, les autorités militaires à Kanyabayonga déclarent que les opérations contre les rebelles du M23 sont encore en cours ; donc aucun mouvement de civils n'est autorisé pour le moment dans la zone.

Ituri : la vaccination contre la polio et la tuberculose réussie même dans les zones insécurisées. Environ 1,4 million d'enfants devraient être vaccinés contre la poliomyélite en Ituri. Selon le responsable provincial du Programme élargi de vaccination, les vaccinateurs ont été déployés dans toutes les zones de santé, même dans les milieux où la situation sécuritaire est encore précaire. L'administration de cet antigène se poursuit dans toutes les structures sanitaires publiques pour la récupération de tous les enfants nouveaux nés.

Le pape François appelle à la fin des violences dans l'est du pays alors que les attaques des ADF se multiplient. « Des nouvelles douloureuses d'affrontements et de massacres continuent d'arriver dans l'est de la RDC. J'adresse mon appel aux autorités nationales et aux communautés internationales pour que tout soit fait pour mettre fin à la violence et sauvegarder la vie des civils », a déclaré le pape à la fin de la prière de l'Angelus, dimanche 16 juin. Le pape a également souligné que de nombreux chrétiens sont tués en haine de la foi. « Parmi les victimes, il y a beaucoup de chrétiens tués dans odium fidei, ce sont des martyrs. Leur sacrifice est une graine qui pousse et porte des fruits et nous apprend à témoigner de l'Évangile avec courage et cohérence. » Pendant ce temps, les combattants des ADF ont intensifié leurs attaques dans l'Est de la RDC, semant la terreur parmi les populations locales. **(Actualité CD)**

La Céni reporte sine die l'élection des bourgmestres et conseillers urbains prévues le 19 juin 2024 qui devait faire suite aux élections municipales du 20 décembre 2023. Ce report est consécutif à des contraintes d'ordre financier.

Lundi 17 juin.

Félix Tshisekedi exhorte les musulmans de la RDC à bannir leurs « divisions et conflits fratricides ». Invité à la célébration de cette grande fête musulmane à l'esplanade du Palais du peuple, Félix Tshisekedi a imploré les différentes parties de mettre fin aux conflits fratricides au sein de cette communauté. Une crise de leadership mine la Communauté islamique au Congo depuis plusieurs années. Elle avait dégénéré en heurts violents, jeudi 13 mai 2021 au stade des Martyrs de la pentecôte. Il y a eu mort d'homme et des dizaines des blessés.

Ouverture d'une instruction contre l'ex-ministre des Finances Nicolas Kazadi. Les députés ont donné leur feu vert au procureur général près la Cour de cassation pour l'ouverture d'une enquête à l'encontre de Nicolas Kazadi, ex-ministre des Finances, député et proche du président Félix Tshisekedi. L'ex-ministre des Finances de RDC est au cœur d'un scandale de surfacturation. Il est accusé d'avoir ordonné et facilité le paiement d'un quart d'un contrat avec un consortium qui construit des forages d'eau destinés à 1 000 localités dans le pays. Un marché de près de 300 millions de dollars pour plus de 1 300 stations. Le montant estimé du préjudice est de 72 millions de dollars selon le procureur. Nicolas Kazadi devrait comparaître formellement dans les prochains jours. En cas d'inculpation, l'assemblée sera sollicitée pour la levée de l'immunité de l'ancien ministre. Qui depuis deux mois est interdit de sortie du territoire congolais, tout comme deux de ses co-accusés, les anciens ministres du Développement rural. L'ONG Asadho appelle le parquet à sévir « sans complaisance pour donner une nouvelle impulsion à la bonne gestion des finances publiques ». **(Actualité CD)**

Nord-Kivu : au moins 200 civils tués dans les attaques des ADF à Lubero et Beni, en un mois. La société civile du Grand Nord-Kivu a regretté la dégradation de la situation sécuritaire à la suite des attaques récurrentes des ADF, le kidnapping de nombreuses personnes et l'incendie de plusieurs maisons. La conséquence de cette insécurité, la région a connu des déplacements massifs de populations vers des endroits jugés plus sécurisés. Le coordonnateur de la société civile de Beni, a encouragé la population de ce coin à accompagner les services de défense et sécurité pour dissuader ces rebelles. « Toute personne majeure doit être prête à combattre aux côtés des forces loyalistes et

les Wazalendo en vue de neutraliser les ennemis ayant assiégé plusieurs agglomérations et d'empêcher leur avancée ».

Adoption du projet de loi sur l'habilitation du Gouvernement Suminwa. Selon le porte-parole de l'exécutif national, ce document entend permettre à l'équipe Suminwa d'exécuter des programmes bien précis placés en urgence, en cette période de vacance parlementaire. Il a également fait savoir que ce texte aura l'avantage de permettre au gouvernement de prendre par ordonnance-loi des mesures, relevant du domaine de loi pour l'exécution de son programme. Parmi d'autres mesures concernées, le Gouvernement pourra proroger l'Etat de siège sur une partie de la RDC, ratifier quelques accords et conventions de prêt conclu par la RDC et ses différents partenaires. La finalité de ce document est de doter le Gouvernement d'outils nécessaires pour son fonctionnement harmonieux et au regard des spécificités contenus dans la configuration actuelle.

Ituri : 20 000 déplacés sans aide humanitaire à Tchomia et à Kasenyi. Ils vivent dans des conditions précaires depuis la suspension de l'aide alimentaire en février 2022, selon les responsables de ces sites. Plusieurs cas de malnutrition sont enregistrés surtout chez les enfants et de personnes de troisième âge. Face à ce défi, certains déplacés parcourent environ 15 km pour cultiver les champs ou exercer la pêche vers Kitsa dans la chefferie voisine de Walendu Bindi, qui est sous contrôle des miliciens FRPI. Ils sont parfois victimes de pillage, d'extorsion de leurs biens par ces hommes armés. Outre les besoins en vivres, l'eau potable est également rare. Le délabrement des abris, construits en bâches depuis au moins deux ans, et de latrines accentuent aussi leur vulnérabilité aux maladies.

Après la publication du rapport CENCO-ECC, la CENI défend son bilan électoral et appelle à des réformes pour 2028. Le rapport du cycle électoral 2019-2023 publié par la Mission conjointe d'observation électorale de la Conférence épiscopale nationale du Congo et de l'Église du Christ au Congo, est principalement orienté vers les difficultés et les défis rencontrés et ne souligne pas suffisamment les efforts de la CENI pour les surmonter. La bonne foi, les réalisations et les innovations de la CENI sont mises à mal. Ce rapport prête à la CENI des pouvoirs qu'elle n'a pas, tels que la sécurisation du processus électoral, qui dépend du Gouvernement », a déclaré Didi Manara. Il a également rappelé que, malgré les prédictions pessimistes, la CENI a organisé les élections combinées du 20 décembre 2023 dans les délais constitutionnels, permettant ainsi l'installation des institutions. Ces élections ont été marquées par la participation pour la première fois des Congolais résidant à l'étranger et se sont déroulées malgré les défis sécuritaires à l'Est et les violences accrues à l'Ouest. Didi Manara a insisté sur les initiatives de la CENI pour promouvoir l'inclusion, la transparence et le caractère apaisé du processus électoral. Il a cité, entre autres, l'identification et l'enrôlement des électeurs en quatre mois, la mise en place du Centre Bosolo pour la transparence des résultats et l'accréditation d'observateurs internationaux. Pour l'avenir, Didi Manara a exprimé la conviction que des réformes, axées sur l'amélioration du processus électoral plutôt que sur la conservation du pouvoir, permettront à la RDC d'organiser des élections de meilleure qualité en 2028. En réponse, Monseigneur Donatien Nshole, Secrétaire général de la CENCO, a formulé plusieurs recommandations aux institutions de la RDC pour éviter les erreurs du passé et améliorer le processus électoral. (Actualité CD)

Mardi 18 juin.

Lancement à Mbandaka du Projet de la réponse à l'épidémie de Monkeypox. Il concerne particulièrement les provinces de l'Équateur et de la Tshopo. Le projet est évalué à un million de dollars. Avec cet appui des bailleurs, dont l'USAID, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a remis 61 kits complets aux autorités provinciales de l'Équateur, en vue de promouvoir la prise en charge des malades. Selon les experts, l'épidémie de Monkeypox sévit depuis 2022 à l'Équateur. Elle affecte toutes les 18 zones de santé de la province. Son évolution devient inquiétante. Seulement pour le premier semestre 2024, l'Équateur a enregistré plus de 4. 569 cas, avec plus de 283 décès.

Masisi : au moins 115 cas de diarrhée cholériforme enregistrés à Mangere en deux semaines. La société civile locale s'inquiète de l'augmentation de ces cas de diarrhée dans la localité de Mangere. Les centres de santé de Mangere et de Nyamimba dans le territoire de Walikale, où sont référés les malades, sont débordés. Ces structures ne sont pas suffisamment approvisionnées en médicaments essentiels, la zone étant enclavée.

Le commissaire chargé de la gestion des crises de l'UE à Kinshasa pour exprimer la solidarité de l'UE au peuple congolais. Les délégués de l'UE ont voulu s'enquérir de la situation humanitaire dans l'Est de la RDC : « Je suis venu dans votre pays pour exprimer ma solidarité et le soutien de l'UE au peuple congolais, notamment à ceux qui souffrent dans l'Est du pays. Le président a souligné les causes profondes de ce conflit dans l'Est de la RDC. J'ai assuré au Président la volonté de l'Union européenne de soutenir les efforts de paix. En attendant, l'Union européenne va continuer à fournir de l'aide humanitaire aux populations qui en ont besoin. L'année dernière nous avons débloqué 100 millions d'euros. Cette année, nous avons commencé avec 64 millions d'euros et j'ai décidé de demander à nos autorités budgétaires d'approuver un renforcement de 35 millions d'euros parce que la situation

humanitaire s'est dégradée. C'est horrible. Il est urgent de fournir de l'aide humanitaire mais parallèlement, l'UE est prête à soutenir les efforts pour la paix en RDC », a ajouté Janez Lenarčič.

Bataille de chiffres autour du salaire des députés. Le chiffre donné ce weekend par Vital Kamerhe de 14 millions FC, environ 5 000 dollars, est inférieur à ce qui est prévu dans la loi de finance 2024 dans laquelle l'enveloppe globale pour la rémunération des élus est de plus de 140 milliards FC, environ 46,3 millions de dollars. Ce qui donne un salaire de plus de 8 500 dollars par mois et par députés, sachant qu'ils sont 500 à siéger. Et cette différence de chiffres a été constatée par plusieurs organisations de la société civile, dont le Congo n'est pas à vendre, la Lucha et l'Observatoire de la dépense publique (Odep). Pour l'Odep, il faut donc clarifier cette question. Son président estime que « les émoluments des députés nationaux sont d'environ 9 000 dollars, 11 000 pour les sénateurs ». Mais avec les frais spéciaux et les primes, le salaire peut même doubler, ajoute-t-il. Il est alors difficile de connaître la rémunération exacte des élus. Et la société civile dénonce régulièrement l'existence d'un « Fonds spécial d'intervention », prévu dans la loi de finance et dont les institutions se servent parfois pour augmenter les salaires. (RFI)

13 587 enfants retirés des mines de cobalt sur 16 845 identifiés au Haut Katanga et au Lualaba en 2 ans, dans le cadre du Projet d'appui au bien-être alternatif des enfants et jeunes impliqués dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt (PABEA-COBALT). La coordonnatrice du projet a précisé que ces enfants ont également été réintégrés dans le système scolaire pendant les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 et bénéficient de la prise en charge psychologique, médicale ainsi que des certificats de naissance. « On a associé la réinsertion des parents et on a prévu 62 500 parents parce que si on ne donne pas l'autonomisation économique à ces parents ce phénomène ne pourra pas prendre fin », a-t-elle fait savoir. Le projet s'attaque au problème de la pauvreté, qui pousse la majorité de ces enfants à suivre leurs parents sur les sites miniers, où ils sont engagés dans des activités de fortune. Dans cette optique, elle a souligné que le projet PABEA-COBALT prévoit la création de 1 250 coopératives agricoles dans les provinces du Haut Katanga et du Lualaba.

Franck Diongo obtient l'asile politique en Belgique et dépose plainte contre le général Ndaywell pour torture. Franck Diongo, président du Mouvement lumumbiste Progressif (MLP), candidat à la présidentielle de décembre 2023 a été arrêté sans ménagement le 20 juin 2023, alors qu'il revenait d'un deuil. Il a été détenu pendant 20 jours dans les bâtiments de l'ex-Demiap, les services de renseignement militaire congolais, un service dirigé par le général Christian Ndaywell, un homme de nationalité belge déjà épinglé pour son rôle supposé dans l'assassinat d'un autre opposant, Chérubin Okende, ex-ministre des Transports et porte-parole du parti Ensemble pour la République de Moïse Katumbi. Un assassinat, survenu dans la nuit du 12 au 13 juillet 2023, requalifié à la surprise générale en « suicide », par le Procureur général près la Cour de cassation. Le magistrat avait pourtant été le premier, rapidement après la découverte du corps, à parler d'assassinat. Lors de cette détention, Franck Diongo explique avoir été victime d'actes de torture... Après avoir été remis en liberté, il faisait l'objet d'un mandat de comparution. Craignant pour sa vie, l'opposant a mis le cap sur la Belgique où il a déposé une demande d'asile. Après avoir été entendu par des experts du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), Franck Diongo a été reconnu comme réfugié politique en Belgique au début du mois de mai 2024. Aujourd'hui, Franck Diongo, a déposé plainte au parquet fédéral pour crime de guerre, torture et empoisonnement contre le patron de l'ex-Demiap le général Christian Ndaywell et contre X « à savoir toute autre personne dont la responsabilité sera démontrée au cours de l'enquête », explique Maître Deswaef qui poursuit dans sa plainte : « l'ensemble des éléments, qui pointent de manière précise la responsabilité des renseignements militaires et son chef, le général Christian Ndaywell, dans l'enlèvement, la détention arbitraire et la torture de Monsieur Diongo, justifient le dépôt de cette plainte contre M. Ndaywell qui peut être poursuivi devant les tribunaux belges étant donné sa nationalité belge ». On se souviendra qu'une précédente plainte en Belgique avait déjà été déposée contre le général Ndaywell par la famille de Chérubin Okende. Ces plaintes devant les tribunaux belges, la fuite de plus en plus d'opposants menacés par le pouvoir du président Tshisekedi démontrent une fois de plus les accents dictatoriaux de ce régime, pourtant toujours bien en cour chez nous. (La Libre Afrique)

Ituri : reprise des activités économiques et agricoles à Panduru à la suite du rétablissement de l'autorité de l'État. Le retour au calme est attribué à plusieurs initiatives de dialogue et de concertation entre les leaders communautaires et d'opinion, ainsi qu'au déploiement des forces de défense et de sécurité dans la zone. De nombreux paysans ont repris leurs activités agricoles, inondant les marchés locaux de produits vivriers. Des opérateurs économiques de la chefferie voisine de Walendu Watsi fréquentent de nouveau les marchés de Panduru, favorisant ainsi les échanges commerciaux. Ce rapprochement encourage les motocyclistes de Panduru à se rendre à Walendu Watsi pour y rapporter des marchandises destinées à leurs clients. La chefferie de Panduru couvre une superficie de 959 kilomètres carrés et compte 341 145 habitants.

Mercredi 19 juin.

Le député Iracan dénonce l'inaction du Gouvernement face aux massacres dans l'Est de la RDC. Pour l'élu de Bunia (Ituri) il n'est pas normal qu'il y ait une succession des massacres, dans la région de Beni-Lubero, ayant coûté la vie à 150 personnes depuis le début du mois de juin, dont au moins 42 lors d'une attaque survenue le jeudi 13 juin, sans que les services de sécurité ne soient capables de les anticiper.

Les accusés du procès des attaques du 19 mai présentent leurs requêtes. Mardi, les prévenus ont de nouveau présenté leurs principales requêtes. Jean-Jacques Wondo, expert militaire belge engagé pour la réforme de l'Agence nationale de renseignements (ANR), a réitéré sa demande de liberté provisoire. Ses avocats allèguent qu'il est malade. Selon des sources judiciaires, bien qu'il n'ait pas accès à son médecin personnel, il a pu obtenir ses médicaments habituels depuis deux semaines. Les avocats de Jean-Jacques Wondo demandent également qu'il soit placé dans une cellule moins bondée. Actuellement, il est détenu avec une centaine d'autres prisonniers. D'autres prévenus, représentés par leurs avocats, ont plaidé pour l'annulation de tous les procès-verbaux réalisés lors de la phase pré-juridictionnelle, affirmant qu'ils ont été obtenus sous contrainte et/ou dans une langue que leurs clients ne maîtrisent pas. Le ministère public s'est opposé à ces requêtes, demandant aux juges de les rejeter en raison de la gravité des faits reprochés aux accusés. Les juges se prononceront mardi 25 juin dans un jugement avant-dire droit, avant d'entrer éventuellement dans le fond de l'affaire. (RFI)

Butembo : paralysie des activités socio-économiques après une journée ville morte. A l'initiative de quatre organisations de la société civile, cette mesure a voulu amener la population à « compatir avec les victimes des atrocités des rebelles ADF et M23 ». Au centre commercial de Butembo, en revanche les activités économiques se sont plutôt déroulées normalement. Cependant dans les coins périphériques de la ville, les activités économiques ont pratiquement été paralysées. La quasi-totalité d'activités scolaires n'ont pas eu lieu dans les écoles primaires.

Mgr Fulgence Muteba dénonce l'enrôlement « forcé des jeunes en rupture familiale au sein du SN ». L'archevêque métropolitain de Lubumbashi a exprimé sa dénonciation dans un entretien accordé à Radio Okapi : « Je voudrai ici dénoncer cette opération qui consiste à enrôler de force les jeunes de la rue, les enfants en rupture familiale et qu'on amène de force à Kanyama Kasese en commettant de graves violations contre leurs droits. Ce n'est pas parce qu'ils sont dans la rue qu'ils n'ont pas de droits. Et cette opération s'observe à Kasumbalesa, à Lubumbashi, à Likasi et même à Kolwezi dans le Lualaba. Il s'agit d'une opération complètement irrégulière que nous condamnons ». Bien avant cette prise de position de l'archevêque de Lubumbashi, l'ONG Action pour la protection et l'encadrement de l'enfant (APEE) a dénoncé, la présence de 30 mineurs parmi les 149 jeunes présumés délinquants transférés de la ville de Mbandaka au centre de formation de Kanyama Kasese (Haut-Lomami). Son coordonnateur, a fustigé le fait que le tri pour séparer les mineurs des majeurs, n'a pas été bien fait. Le chef du centre de formation de Kanyama Kasese a, depuis la ville de Lubumbashi où il est en mission, dénoncé la politisation de cette opération par des tiers, affirmant que l'objectif visé est la lutte contre la délinquance juvénile et la lutte contre la criminalité. Il a en outre indiqué qu'en dehors des jeunes délinquants, de nombreux autres volontaires se sont fait enrôler pour rejoindre le camp des bâtisseurs dans le but d'apprendre un métier et être utile à la société.

L'UE annonce une aide humanitaire de 99 millions d'euros à la RDC. Sur ce montant d'environ 99 millions d'euros, 35 millions sont sous réserve de l'approbation des autorités budgétaires de l'UE. C'est ce qu'a annoncé Janez Lenarčič, le commissaire à la gestion des crises, au terme de sa visite, du 16 au 19 juin, en République démocratique du Congo. Son voyage consistait à constater sur le terrain la crise humanitaire causée par des conflits et de la violence, qui touche certaines parties du pays. Le commissaire a rencontré notamment le président Félix Tshisekedi et la Première ministre Judith Suminwa Tuluka. « Il leur a fait part de sa profonde inquiétude quant à la situation humanitaire dans le pays et a souligné la nécessité pour toutes les parties de respecter pleinement le droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection de la population civile », indique le communiqué. Le commissaire Lenarčič a également réaffirmé la position de l'UE qui appelle à « un dialogue inclusif, en particulier entre la RDC et le Rwanda, afin de s'attaquer aux causes profondes du conflit avec le 'Mouvement du 23 mars' » et de garantir le respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de tous les pays de la région. Actuellement, plus de 7 millions de personnes déplacées sont recensés sur le territoire de la RDC, le deuxième chiffre le plus élevé sur le sol africain, après le Soudan. Plus d'un million de réfugiés congolais vivent dans des pays voisins. Compte tenu de l'instabilité qui règne dans la région, la RDC héberge elle-même plus de 500 000 réfugiés venus de pays limitrophes. Quelque 25,4 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire aiguë, en raison de la recrudescence de la violence, des conflits et de l'instabilité dans l'Est de la RDC et des déplacements internes.

Selon le Programme alimentaire mondial, on estime à 2,8 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë.

Jeudi 20 juin.

RDC : les régies financières clés de la RDC mobilisent plus de 3 milliards USD en 5 mois, excédant les prévisions de 9 675,6 milliards FC, ce qui représente un taux de réalisation de 109,3%. C'est ce qui ressort de la première réunion de mobilisation des recettes tenue mercredi 19 juin à Kinshasa. En tête des performances, se trouve la DGI, qui a surpassé ses prévisions en collectant 6.520,9 milliards FC (2 millions 328 mille 571 USD), atteignant ainsi un taux d'exécution de 113% des prévisions budgétaires. La DGDA a généré 2.345,2 milliards FC (837 mille 500 USD), un taux d'exécution de 97%. La DGRAD a également dépassé ses prévisions avec 1.708,6 milliards FC (610 mille USD), soit un taux d'exécution de 113%. « Ce Gouvernement a besoin de moyens. Et ce sont les régies financières qui sont au premier plan pour soutenir les actions du Gouvernement », a affirmé le directeur général adjoint de la DGRAD.

Goma : plus de 30 activistes des droits humains outillés sur les notions de sécurité et protection de l'environnement. A l'initiative de l'ONG Alerte Congolaise pour l'Environnement et les Droits Humains (ACEDH), cette activité a été placée sous le thème : « Comment renforcer la sécurité des défenseurs des droits humains en temps de crise au Nord-Kivu ? ». L'objectif est de faire adhérer ces acteurs locaux dans le projet d'Initiative de la Solidarité Mondiale pour les Défenseurs de l'Environnement. « Il s'agit donc d'une session d'écoute qui vise à récolter les besoins, les défis et les succès des défenseurs des droits humains dans le cadre d'un projet qui s'appelle STAND, de solidarité des défenseurs de l'environnement au niveau mondial, en faveur des défenseurs au niveau local».

RDC : La crise des déplacés Internes et réfugiés s'aggrave, Alerte l'UNHCR. Lors de la Journée mondiale du réfugié, la représentante du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a dressé un tableau alarmant de la situation des déplacés internes et des réfugiés en RDC. « Actuellement en RDC, près de 7.300.000 personnes sont des déplacées internes ». Ce chiffre reflète l'ampleur des déplacements forcés provoqués par les conflits armés et l'insécurité généralisée dans plusieurs régions du pays. En Ituri, province du nord-est de la RDC, le nombre de personnes déplacées atteint environ 1.300.000, un indicateur frappant de la crise humanitaire qui sévit dans cette région. En plus des déplacés internes, plus d'un million de Congolais se trouvent en errance sur le continent africain, cherchant refuge dans les pays voisins pour échapper à la violence et à l'instabilité. Ces réfugiés sont souvent confrontés à des conditions de vie précaires et à des défis majeurs pour assurer leur survie. La représentante de l'UNHCR a souligné la nécessité d'une action urgente pour répondre à cette crise humanitaire. Elle a appelé la communauté internationale à intensifier ses efforts pour fournir une aide humanitaire aux déplacés internes et aux réfugiés congolais, et à soutenir les initiatives visant à restaurer la paix et la sécurité en RDC. « Nous devons travailler ensemble pour garantir que les personnes déplacées et les réfugiés reçoivent le soutien et la protection dont ils ont besoin », a-t-elle déclaré lors de son discours à Bunia, chef-lieu de l'Ituri. La RDC est confrontée à de multiples conflits armés, notamment dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où des groupes armés continuent de semer la terreur parmi les populations locales. Ces conflits ont entraîné des déplacements massifs, exacerbant les conditions de vie déjà difficiles des communautés affectées. La Journée mondiale du réfugié a mis en lumière les défis persistants auxquels sont confrontés les déplacés internes et les réfugiés congolais. (Interview.CD)

RDC : au moins 410 cas de décès dus au monkey pox en 6 mois, sur 8 000 cas de monkey pox ou variole de singe.

Cette pathologie touche actuellement presque toutes les provinces du pays. Le Dr Shungu Lushima a dit fonder son d'espoir sur la vaccination, après que le ministère de la Santé a homologué deux vaccins dont l'arrivée est prévue dans les prochains jours. Il a demandé à la population d'être calme et d'éviter de consommer les animaux trouvés morts même les animaux domestiques. L'année passée la RDC avait connu environ 14 000 cas de monkey pox.

Les gouverneurs de provinces appelés à prioriser les 6 piliers du Gouvernement dans leurs entités. Pour le vice-Premier ministre de l'Intérieur, ces six axes prioritaires permettront à ces chefs des exécutifs provinciaux d'assurer le développement et la stabilité de leurs juridictions. Outre les recettes à caractère national, le ministre a demandé aux gouverneurs de provinces de fouiner partout pour mettre en branle les actes générateurs des recettes tels que prévus par les lois et textes réglementaires. Il les a également invités à respecter l'effectif recommandé dans la formation de leurs gouvernements et d'informatiser ou digitaliser leurs différentes sources des recettes. Les gouverneurs de province sont en outre appelés à renforcer la coopération interprovinciale et la coopération avec les provinces ou villes étrangères et relancer l'association des provinces. Pour le patron de la territoriale, les gouverneurs de provinces devront affirmer un leadership incitatif, cohésif, transformationnel de proximité afin de contribuer efficacement à la mobilisation des forces vives de la société pour un développement à la base.

Lubumbashi : Félix Tshisekedi lance les trains du SN pour acheminer les équipements et évacuer la récolte. « Avec le lancement de ces deux locomotives et d'une centaine de wagons, il s'ouvre une ère nouvelle aussi bien

pour le Service national (SN) que pour les populations des provinces et localités traversées par le chemin de fer. Ces trains du Service national qui sont lancés aujourd'hui vont permettre à la population d'évacuer leurs produits, et surtout et avant tout au Gouvernement de la République d'atteindre les coins enclavés, transportant des biens et des services », a déclaré le commandant du Service national. Pour lui, les machinistes ne sont autres que les anciens délinquants communément appelés Kuluna, reconvertis en « bons citoyens » grâce au Service national et envoyés en Afrique du Sud pour parfaire leur formation. Parmi ces machinistes se trouvent quatre filles.

“Le Rwanda est prêt à entrer en guerre avec la RDC” déclare Paul Kagame. Dans un entretien exclusif accordé à France 24, le président du Rwanda, Paul Kagame, a abordé les relations tendues entre son pays et la RDC. Il a affirmé que le Rwanda est “prêt” à entrer en guerre avec la RDC, déclarant : “Nous sommes prêts à nous battre. Nous n'avons peur de rien.” Cette déclaration intervient dans un contexte de tensions accrues entre les deux pays. Le président de la RDC, Félix Tshisekedi, avait précédemment accusé le Rwanda d'organiser “un génocide” dans l'Est de la RDC. En réponse, Paul Kagame a répliqué : “Si vous accusez d'autres personnes de ce dont vous êtes coupable, c'est que quelque chose ne va pas dans votre tête.” Paul Kagame a refusé de confirmer la présence de soldats rwandais en RDC, malgré les accusations croissantes de plusieurs pays occidentaux et des rapports des Nations Unies alléguant la présence de forces rwandaises aux côtés des rebelles du M23. Pour l'instant, Kinshasa n'a pas encore répondu aux déclarations du président rwandais. Cependant, cette situation risque d'exacerber les tensions entre les deux pays, déjà à un point de rupture sans précédent. La question se pose de savoir si la RDC doit s'attendre à un affrontement direct avec le Rwanda. Seul l'avenir pourra nous le dire, alors que la communauté internationale observe avec inquiétude l'évolution de cette crise. **(L'Interview.CD)**

Vendredi 21 juin.

En RDC, les autorités et la justice durcissent le ton contre l'homosexualité. Le ministre de la Justice avait souhaité que seuls ceux qui font l'apologie de ces pratiques sexuelles soient poursuivis. Mais le procureur général est allé plus loin. Dans sa missive à tous les procureurs à travers le pays, le numéro 1 des magistrats débout de l'ordre judiciaire congolais s'attaque aux pratiquants. Il estime que ces pratiques sexuelles portent atteinte aux bonnes mœurs. « La loi étant mise à l'épreuve, il sied de la faire triompher », explique-t-il, affirmant qu'il en « va de la sérénité dont le pays a besoin ». Il préconise une répression, dit-il, « plus responsable » après des actes de sommation doublés d'une campagne de sensibilisation pour éviter « d'inutiles résistances », lesquelles, reconnaît-il, « mettraient davantage à mal la quiétude recherchée ». Les ONG avaient déjà critiqué cette mesure alors qu'aucune loi n'incrimine l'homosexualité en RDC. Elles avaient proposé au ministre d'initier un texte avant d'instruire les magistrats. Plusieurs sources judiciaires affirment cependant que des homosexuels et auteurs d'autres pratiques jugées déviantes ne peuvent être condamnés que pour « atteinte à la pudeur et attentat aux bonnes mœurs » à une seule condition : celle de pratiquer l'acte en public ou d'en faire l'apologie. **(RFI)**

Ituri : aux moins 534 vivant avec le VIH-Sida, (PVV), risquent d'être privées de soins faute de médicaments à Rimba, territoire de Mahagi (Ituri). L'administrateur de la zone de santé de Rimba, a affirmé que le stock actuel ne peut couvrir les besoins des patients seulement pour les 10 prochains jours (début juillet). C'est dans ce cadre qu'il a lancé un appel à l'aide pour ravitailler urgemment les structures médicales de sa zone de santé. Il a expliqué si les patients arrêtent leur cure faute de médicaments, ils risquent de rechuter ou connaître autres complications de santé. Par ailleurs, la zone de santé de Rimba fait face à plusieurs autres défis, notamment la faible capacité d'accueil de l'Hôpital général de référence de Ngote, ne disposant que 75 lits pour une population estimée à près 84 100 personnes.

La RDC héberge au moins 526 000 réfugiés venus des pays voisins, dont de la République centrafricaine, du Rwanda, du Burundi et Soudan du Sud. Ces personnes ont été accueillies par les communautés locales qui leur offrent le nécessaire pour leur survie malgré leurs propres problèmes notamment l'insécurité dans certaines parties du pays. A cela s'ajoute les déplacés internes évalués à plus de 7 millions en RDC installés dans des sites et des maisons d'accueil. Le HCR en RDC a en outre sollicité l'engagement de tous pour la recherche de la paix en vue d'offrir un monde meilleur aux sinistres.

La société civile encourage la signature d'un pacte de paix entre Tshisekedi et Kagame pour le bien-être des réfugiés. Pour y parvenir et éviter une situation qualifiée de catastrophique des personnes déracinées, la société civile pense qu'il faut mettre un terme à la guerre dans l'Est à travers des négociations entre les présidents de la RDC et du Rwanda. Le retour de la paix fera permettra à ces personnes déracinées de retrouver leur dignité.

Développement de la RDC : Vital Kamerhe préconise les projets structurants autour de l'agriculture. Parmi ces projets, Vital Kamerhe a cité entre autres, la construction des routes d'évacuation des produits pour prétendre sortir le pays du gouffre car d'après lui, la RDC demeure une terre d'espoir. Il a relevé les faiblesses et menaces qui

pèsent sur l'économie congolaise étant extravertie, dépendante des mines et nécessitant une diversification. Cet économiste a également proposé la formation efficiente de la jeunesse, l'autonomisation de la femme, et l'intégration de l'économie nationale. Au nombre de diverses approches soumises lors de ces échanges, Vital Kamerhe a encouragé la création de l'Union sacrée des intelligences congolaises.

Production des vaccins : les bailleurs de fonds promettent 1 milliard USD à l'Afrique. Cette initiative vise à soutenir les projets africains de fabrication de vaccins. Actuellement, l'Afrique importe encore 99 % de ses vaccins à des prix élevés, tandis que les pays riches accaparent la majeure partie de la production mondiale. Les chefs d'État, les représentants de l'Alliance du vaccin (Gavi) et de l'Union africaine (UA) ont exprimé leur détermination à unir leurs efforts pour améliorer le financement de la santé en Afrique. Gavi, qui fournit des vaccins à bas prix aux pays les plus pauvres, a également lancé son plan de refinancement pour les cinq années à venir. L'Afrique doit pouvoir fabriquer des vaccins sur son sol.

Samedi 22 juin.

La bataille pour la place du chef de file de l'opposition se poursuit. En RDC, l'opposition est toujours désunie autour du choix de son chef de file. Un poste prévu depuis 2007 mais qui n'a jamais vu le jour à cause de ses divergences. C'est le camp de l'opposant Moïse Katumbi qui a relancé la procédure ce mois-ci, mais a été retardé par Martin Fayulu dont la coalition avait boycotté les législatives. Cette semaine, d'autres opposants ont donné leur position sur le sujet. Le porte-parole est désigné par les députés et sénateurs de l'opposition au sein du Parlement de RDC. Il a rang de ministre d'État et gère un budget annuel de centaines de milliers de dollars. Dans sa démarche, Moïse Katumbi a bénéficié du soutien des anciens Premiers ministres Matata Mponyo et Adolphe Muzito, représentés à l'Assemblée nationale. Les deux opposants n'ont que quatre députés quand Moïse Katumbi en dispose d'une vingtaine. **Une voie inopérante.** En revanche pour l'aile de Martin Fayulu, hors de question de désigner un porte-parole après avoir contesté les résultats des élections de décembre 2023. Une position également partagée par le parti de Delly Sesanga allié de Moïse Katumbi à la présidentielle. Le parti Envol estime qu'avec « l'état actuel de ravèlement des institutions et d'affaiblissement moral et politique de la démocratie », la stature institutionnelle de l'opposition reste une voie inopérante pour faire entendre « la voie de la population meurtrie, rivée à la misère sociale, privée de liberté et livrée à l'insécurité ». (RFI)

Kinshasa : Félix Tshisekedi lance les travaux de construction d'une route périphérique pour désengorger les artères du centre. Cette route sera construite sur un tracé long de 63 Km. Elle est à réaliser en quatre bandes et formera une partie de la boucle autour de Kinshasa. La motivation de ce projet : le souci de désengorger les artères de la capitale et de contribuer au développement des aspects touristiques le long de la périphérie de la ville. Ce projet est exécuté dans le cadre du programme Sino-Congolais, avec un montant d'investissement pour les infrastructures évalué initialement à 3,2 milliards de dollars puis révisé et maintenu à 7 milliards USD, d'après l'ACGT.

RDC : au moins 962 000 candidats inscrits à l'examen d'Etat, qui se déroule du 24 au 27 juin en RDC. Parmi ces candidats on compte 48% des filles. Les préparatifs des épreuves de l'examen d'état 2024 se déroulent normalement. Toutes les malles contenant les items sont déjà arrivées dans leurs provinces respectives.

Entre 23 et 36 personnes tuées après deux attaques de la milice Codeco dans le territoire de Djugu en Ituri. Les villages de Lodjo et de Biyanda, pris d'assaut par le Codeco, étaient précédemment sous le contrôle de la milice Zaïre. Ces deux groupes s'affrontent depuis plusieurs années, sur fond de tensions communautaires. Les Codeco disent défendre les Lendu et les Zaïre assurent protéger les Hema. L'armée congolaise dénonce le non-respect des accords de paix signés en avril dernier. Cette double attaque des Codeco a coûté la vie à au moins 23 personnes, civiles et militaires. La société civile dans le territoire de Djugu, demande davantage de protection pour les populations : « Ce que nous pouvons plaider auprès des autorités, c'est de voir comment renforcer les effectifs militaires dans la région pour imposer l'autorité de l'État. On ne sait pas dire la cause de ces attaques, si ce n'est la concurrence entre deux milices, chacune voulant montrer sa force sur l'autre. » « **Respecter leur accord** » La société civile demande par ailleurs l'accélération de l'application du « Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation » pour parvenir à la paix. Car malgré la signature de ce programme en avril 2024, les miliciens Zaïre et Codeco continuent de s'affronter pour le contrôle de zones minières, selon le porte-parole de l'armée en Ituri : « Les Codeco et les Zaïre s'affrontent autour des carrés miniers pour exploiter de l'or de manière illégale. Nous leur demandons de respecter leur accord. Tous ceux qui ne le respectent pas seront contraints de le respecter par la force et la justice », a déclaré le porte-parole de l'armée en Ituri. Ces violences à connotation communautaire ne sont pas les seules en Ituri. La province est aussi le théâtre d'attaques terroristes, commises par les ADF, affiliés au groupe terroriste État Islamique. (RFI)

Le Gouvernement envisage de créer un parquet financier pour poursuivre les auteurs de détournement des deniers publics. Le Président Félix-Antoine Tshisekedi a recommandé à la Première ministre Judith Suminwa d'instruire le ministre de la Justice d'engager la réflexion sur la mise en place d'un parquet financier ayant pour missions de poursuivre de manière spécifique les infractions de détournement des deniers publics. C'est ce qu'indique le compte rendu du Conseil des ministres du vendredi 21 juin.

Une flamme au-dessus du volcan Nyiragongo crée la panique à Goma, a été observée, vendredi 21 juin vers 18h30.

Face à cette situation, le comité de gestion de l'Observatoire Vulcanologique de Goma (OVG) et la délégation syndicale se sont réunis d'urgence ce samedi. Selon un responsable de l'OVG, il est difficile pour le moment de donner l'état réel du volcan. Voilà pourquoi une commission, chargée de travailler jour et nuit, et cela pendant trois jours a été mise en place à l'issue de cette réunion.

Dimanche 23 juin.

Inauguration du Guichet unique de création d'entreprises à Matadi. L'opérationnalisation de l'antenne du guichet unique de Matadi est l'aboutissement de la collaboration entre la province du Kongo-Central et le Projet d'appui au développement de micros, petites et moyennes entreprises (PADMPME), avec le financement de la Banque mondiale.

Selon le directeur général du guichet unique de création d'entreprises, ce service vient faciliter la formalisation et la création de nouvelles entreprises dans la province. La mise en place de ce service offre un ouf de soulagement aux entrepreneurs du Kongo-Central, qui se débattaient pour créer et formaliser leurs entreprises. Ce guichet unique de création d'entreprise profite aux 1286 femmes entrepreneures bénéficiaires de la subvention en nature et à l'ensemble des opérateurs économiques pour formaliser leurs activités.

La plateforme OH-RDC plaide pour la prise en charge des victimes des pluies diluviennes à Bukavu. Le sort des personnes sinistrées des pluies diluviennes du 26 au 27 décembre 2023 dans la ville de Bukavu préoccupe la plate-forme Observatoire de la Gouvernance Humanitaire, (OH-RDC). Cette organisation de la société civile a plaidé, samedi 21 juin, pour la délocalisation d'environ 200 ménages concernés. Ces pluies avaient causé la mort de 29 personnes dans plusieurs quartiers et avenues de la ville. Elles avaient également fait des dizaines de blessés, et occasionné l'effondrement d'au moins 200 maisons, selon l'OH-RDC. Cette ONG a mis même en place un comité local de crise afin de canaliser toutes les assistances destinées à soulager ces familles qui ont tout perdu.

Construction de nouvelles routes à Kinshasa : le ministre des ITPR lance les discussions sur l'expropriation de terrains. La construction de 63 km de routes périphériques autour de la ville de Kinshasa dans un délai de deux ans et demi occasionnera des expropriations des terres. L'expropriation est soutenue en RDC par la loi n°77-001 du 22 février 1977 et la loi n°73/021 du 20 juillet 1973. C'est sur la base de ces dispositions légales que le ministre des Infrastructures et travaux publics (ITPR), a demandé aux habitants des quartiers et localités concernés de se soumettre à ces dispositions légales et de ne pas opposer de résistance aux autorités. Il estime qu'à ce stade du projet, il est important d'échanger avec la frange de la population qui sera touchée par cette expropriation afin d'éviter tout malentendu et d'être au même niveau d'informations. Il leur a également demandé entre temps de ne pas multiplier les constructions sur leur terrain le long de la route dans l'objectif de se faire indemniser. Le président de l'autorité traditionnelle et coutumière de la RDC, qui salue ce projet, a insisté auprès du Gouvernement pour que le pouvoir coutumier soit associé dans ce processus afin de garantir son succès. Il a déploré le fait que pour les opérations d'expropriation menées dans le passé, le Gouvernement n'avait pas mis à contribution le pouvoir coutumier qui gère également des portions de terres rurales.

Les pêcheurs exerçant sur le lac Edouard sont contre l'exploitation pétrolière dans ce cours d'eau. Pour le secrétaire de la Fédération des comités des pêcheurs individuels du lac Edouard, (FECOPEILE), exploiter le pétrole dans le lac Edouard, c'est violer délibérément certaines dispositions de la conservation de la nature en RDC. C'est aussi sacrifier plus de deux cent mille familles congolaises qui dépendent des eaux de ce lac et ses ressources, ajoute-t-il. La FECOPEILE exige du Gouvernement l'abandon total de ce projet d'exploitation pétrolière sur le lac Edouard.

RDC : Évaluation et mise en œuvre des recommandations de la 12e conférence diplomatique, priorité du gouvernement. Le Président Félix-Antoine Tshisekedi tient au renforcement de l'action diplomatique durant son second quinquennat à la tête du pays. Lors de la deuxième réunion du Conseil des ministres tenue vendredi 21 juin 2024, il a rappelé que la diplomatie requiert, conformément à la Constitution de la République, une meilleure collaboration entre son cabinet et le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie. C'est dans ce cadre que le Président de la République a insisté sur la nécessité de définir des

orientations diplomatiques cohérentes vis-à-vis des partenaires de la RDC, en tenant compte des enjeux régionaux et mondiaux. Les diplomates envoyés en poste à l'étranger doivent être capables de maîtriser tous ces enjeux. "À ce propos, il a invité Madame la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, à faire le point lors du prochain Conseil des ministres sur la fréquence d'évaluation de la 12e conférence diplomatique tenue à Kinshasa en février 2022 et à assurer l'implémentation des recommandations qui en sont découlées", rapporte le compte rendu de la réunion lu par le porte-parole du gouvernement. (**Actualité CD**)

Une théologienne congolaise plaide en faveur d'une éducation formelle des femmes dans l'Église, si elles doivent participer activement aux processus de prise de décision de l'Église comme leurs homologues masculins occupant des "positions plus élevées dans l'Église". Dans une interview accordée à ACI Afrique en marge de la première de la convention en deux phases réunissant des professionnels africains dans les domaines de la théologie et de la pastorale pour réfléchir sur les résultats de la première session du Synode pluriannuel sur la synodalité qui s'est tenue du 4 au 29 octobre 2023 à Rome, Léocadie Lushombo a reconnu que les femmes étaient "l'épine dorsale de l'Église" et "le pilier de l'Église", avec une présence durable. "Les femmes prennent soin de l'église, contribuent au nettoyage, à la préparation des messes, s'occupent des malades et s'impliquent dans nos communautés locales", a déclaré Léocadie Lushombo à ACI Afrique lors de l'entretien du vendredi 21 juin. Membre congolaise de l'Association thérésienne, elle a souligné la nécessité pour les femmes "d'être impliquées dans les processus de prise de décision dans l'Église".

"Ce n'est pas seulement une question de pouvoir, car participer aux processus de prise de décision dans l'Église n'est pas une question de pouvoir ; c'est une question de cheminement ensemble dans la pensée", a-t-elle déclaré. Bien que les femmes soient majoritaires dans l'Église, elle déplore qu'elles soient reléguées à des tâches insignifiantes, quel que soit leur niveau d'éducation. "Nous avons plus d'hommes dans les instances où les décisions sont prises", a-t-elle fait remarquer. Pour que les femmes accèdent aux postes de décision, il faut changer notre façon d'éduquer les femmes afin qu'elles ne soient pas les seules à y accéder", a déclaré la conférencière de l'université de Santa Clara, en Californie (États-Unis). "Les femmes qui apprennent toute leur vie qu'elles ne sont pas censées être là où les hommes prennent des décisions, comment voulez-vous qu'elles y soient ? Le manque d'éducation fait que les femmes sont exclues des postes les plus élevés dans l'Église", a-t-elle déclaré. (**ACI Afrique**)

Lundi 24 juin.

Désignation du Porte-parole de l'opposition : ECIDE et Envol s'opposent à la formation d'un bloc commun. Moïse Katumbi les a invités à se coaliser autour du choix du prochain représentant des partis politiques de l'opposition. ECIDE de Martin Fayulu rejette la proposition de former un bloc pour la désignation du porte-parole de l'opposition, pour lui cette désignation risque de donner « une légitimité aux institutions issues d'un simulacre d'élections ». Cette prise de position est partagée par le parti Envol de Delly Sessanga. La proposition de Moïse Katumbi de mettre en place un bloc de l'opposition pour la désignation de son porte-parole, est cependant soutenue par Leadership et Gouvernance pour le Développement (LGD) de Matata Ponyo et le Nouvel Elan d'Adolphe Muzito.

Nord-Kivu : Bintou Keita exprime sa solidarité aux casques bleus engagés dans les opérations Springbok. Selon la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, il s'agit de tirer des leçons de ces deux opérations précédentes, en vue des préparatifs de l'opération Springbok 3. Bintou Keita a, par ailleurs, exprimé ses besoins afin que la force et la composante civile de la mission onusienne travaillent en collaboration pour renforcer la compréhension du travail de la Monusco par la population et les autorités que la mission soutient. La cheffe de la Monusco a rappelé enfin qu'en dépit de son désengagement du Sud-Kivu, la Monusco continue de mettre en œuvre son mandat dans le Nord-Kivu et en Ituri.

Lancement officiel ce lundi de la session ordinaire de l'examen d'Etat. La session ordinaire de l'examen d'Etat édition 2024 a débuté ce lundi 24 juin pour environ 962 000 finalistes de l'enseignement secondaire. C'est la Première ministre qui a lancé officiellement ces épreuves au lycée Monseigneur Shaumba à Kinshasa. A travers le pays et les écoles consulaires dans quelques pays limitrophes, ce sont 2 800 centres qui accueillent les candidats à cet examen de fin d'études secondaires.

Agression de la RDC par le Rwanda : Judith Suminwa sollicite le soutien de l'Église catholique. La Première ministre, a réitéré la volonté de son gouvernement de mettre fin à la guerre d'agression du Rwanda via ses supplétifs du M23 et à l'insécurité qui accable les populations dans l'espace Grand Bandundu suite à l'activisme des miliciens Mobondo, ainsi que dans toutes les zones du pays où la quiétude des Congolais est perturbée par des inciviques qui sèment la terreur. Dans sa brève intervention, dimanche 23 juin, lors de la messe célébrée en la cathédrale Notre-Dame du Congo à l'occasion de la commémoration du 35e anniversaire de la mort de feu le Cardinal Malula, initiateur du mouvement "Maman Catholique", Judith Suminwa a demandé aux fidèles catholiques de prier pour

elle afin que sa détermination continue à être traduite en actes pour la restauration de la paix et le développement du pays.

" Nous avons, j'ai besoin de vos prières, vous les mamans catholiques. J'ai besoin du soutien de la Mère Église car seuls nous n'y arriverons pas, et c'est avec vous que nous pourrions y aller. Donc vraiment, Son Éminence Cardinal Fridolin Ambongo, je sollicite ce soutien pour pouvoir conduire ce pays vers un meilleur avenir et pour son développement", a plaidé Judith Suminwa Tuluka devant les fidèles catholiques et le Cardinal Fridolin Ambongo. Par la même occasion, la Première ministre Judith Suminwa Tuluka a aussi appelé l'église à prier pour les populations victimes des affres de la guerre et des catastrophes naturelles, notamment au Tanganyika. Depuis plus de deux décennies, la RDC fait face à l'activisme de groupes armés locaux et étrangers, notamment du M23 soutenu par Kigali, et à la croissance des rebelles ADF-MTM dans la province du Nord-Kivu. Cette situation est exacerbée par l'occupation d'une partie de la province du Nord-Kivu par les rebelles du M23 et l'activisme des miliciens Mobondo dans la partie ouest du pays. Pendant ce temps, les pourparlers de paix sont à l'arrêt et de violents combats se poursuivent sur plusieurs fronts dans l'est de la République. Les processus de paix de Luanda et de Nairobi n'avancent plus. Félix Tshisekedi et Paul Kagame restent en désaccord, ayant chacun récemment remplacé leurs ministres des Affaires étrangères. Entre-temps, le M23 continue son expansion et a annoncé la nomination d'un coordonnateur et de coordonnateurs adjoints pour la Représentation du Mouvement du 23 mars à l'étranger. (Actualité CD)

Nyiragongo : plaidoyer pour l'accès des femmes déplacées enceintes aux soins médicaux. L'ONG Action pour la protection civile et le développement, basée à Kibati, dans le Nord-Kivu, invite les autorités à trouver une solution rapide aux problèmes d'accès aux soins médicaux pour les femmes déplacées enceintes vivant dans les sites du territoire de Nyiragongo. Ces dernières sont obligées de parcourir de longues distances à pied pour atteindre le centre de santé de Kanyaruchinya afin de bénéficier d'une prise en charge sanitaire gratuite. Cette situation, en plus des conditions difficiles de vie dans les camps de déplacés, empêche plusieurs femmes de suivre les soins prénataux et les expose au risque de fausses couches ou encore de décès maternels. Les cas de décès dus au manque des soins médicaux concernent aussi d'autres déplacés parmi lesquels les enfants et les personnes de 3ème âge.

La recherche artisanale d'or continue dans l'Ituri, malgré les promesses de développement industriel. La province de l'Ituri dans l'est de la RDC est connue pour ses richesses aurifères. Des ressources convoitées par les groupes armés locaux et exploitées quasi exclusivement par des chercheurs d'or artisanaux. À Nizi, à une trentaine de km de Bunia est basée la Sokimo, l'entreprise publique congolaise de l'or. Début 2023, la société avait annoncé la relance de ses activités, à l'arrêt depuis une dizaine d'années, faute de moyens financiers. Mais la reprise de la production se fait attendre. À droite de l'école construite par la Sokimo, l'entreprise publique congolaise aurifère de l'Ituri, des orpailleurs creusent au bord de la rivière. Sur la concession de la société, l'exploitation artisanale est tolérée. Celui que l'on surnomme « pasteur » tend une pépite grisâtre qu'il ira vendre dans le village voisin. « Son prix est variable en fonction de ce que les acheteurs voudront bien me donner. Tout ne sera pas pour moi, nous travaillons en groupe, il faudra que je partage avec mes coéquipiers et il faudra aussi payer les dépenses. » En moyenne, les chercheurs d'or gagnent moins de 10 000 FC par jour, soit moins de 3 euros. Ici tout se fait à la pioche. Puis le minerai est lavé au mercure, un métal liquide qui permet à l'or de s'agglomérer. L'exploitation polluante a perturbé l'écosystème de la zone et provoqué des inondations, comme l'explique Francine Ouechi, une activiste de la société civile. « Il n'y avait pas de rivière ici, elle était de l'autre côté. Ces bâtiments inondés appartenaient à la Sokimo, c'est là qu'elle avait son activité. » **L'insécurité perturbe la production.** La Sokimo, à l'arrêt depuis une dizaine d'années, avait annoncé la reprise de ses activités début 2023. L'usine de traitement des rejets des minerais a bien rouvert, selon les syndicalistes, mais le reste des objectifs tardent à se concrétiser. Au-delà des difficultés financières, l'insécurité perturbe l'entreprise et plus largement le secteur, explique le président de la Fédération des entreprises de l'Ituri : « Les activités aurifères fonctionnent au ralenti et pas comme ça le devrait. Pour normaliser la filière, nous allons demander au gouvernement de faire un effort pour éradiquer ce phénomène des groupes armés. Et les activités reviendront comme c'était avant. » Pour l'heure, l'objectif de la fonte de l'or pour obtenir des lingots n'est pas encore rempli. Tout comme le projet de l'exploitation du gisement du Mont Baluma qui n'a pas commencé. Aucune date n'a été annoncée, les dirigeants de la Sokimo n'ont pas donné suite à nos demandes d'entretien. (RFI)

Mardi 25 juin.

Grands Lacs: pas de consensus européen sur le nom de l'envoyé spécial de l'UE pour le conflit dans l'Est de la RDC. Les ministres européens des Affaires étrangères se sont réunis à Luxembourg ce lundi et un point à l'ordre du jour a particulièrement attiré l'attention, à savoir le débat sur la situation dans la région des Grands Lacs. Les 27 s'alarment à nouveau de l'état de conflit chronique dans l'est de la RDC. Cette situation est largement connue des Européens qui ont, à ce sujet, décidé de longue date de nommer un envoyé spécial chargé de l'ensemble de la région. Mais, à Luxembourg, les 27 ont été obligés de constater l'impasse car cette nomination dépend de l'attitude

à adopter vis-à-vis du Rwanda et c'est une ligne de fracture au sein de l'UE. Les Européens partagent à l'unanimité le constat évident de la situation dramatique dans l'est de la RDC. Ils ont en particulier « une conscience partagée » de ce que l'influence rwandaise « largement documentée » pose un problème de souveraineté et d'intégrité territoriale pour la République démocratique du Congo. Dans ce contexte, dès février 2023, les 27 avaient décidé de nommer un envoyé spécial pour les Grands lacs, avec mandat sur le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et l'Est de la RDC. Le processus de sélection, qui s'apparente à un parcours du combattant, a retenu deux noms dont celui de l'ancien ministre finlandais des Affaires étrangères, non francophone, qui a retiré sa candidature. C'est le diplomate belge Bernard Quintin qui a été sélectionné. Mais ce directeur général adjoint pour l'Afrique au sein du SEAE, la diplomatie européenne, n'a finalement pas été nommé lundi suite à des pressions rwandaises – alors que la nomination était encore censée être confidentielle. En cause, des visions opposées au sein de l'Union. Il y a d'un côté ceux qui estiment, comme la Belgique, que le Rwanda doit être traité sans indulgence comme tous les autres partenaires de l'Europe. De l'autre côté, il y a ceux qui veulent ménager ce pays vu comme une réussite, un miracle africain. Et cette vision est très présente au sein du cabinet de Josep Borrell, le chef de la diplomatie de l'UE. Et c'est de là qu'aurait pu venir l'information confidentielle de la nomination d'un diplomate belge. (RFI)

Bukavu : la Monusco fait don d'actifs d'une valeur de 10 millions USD aux autorités de la RDC et aux partenaires congolais, ce mardi 25 juin lors de la fermeture de son bureau de Bukavu. Elle a également transféré aux Forces armées de la RDC un hélicoptère nouvellement construit et une base à Rutemba, près d'Uvira, d'une valeur de 1,5 million USD. La cérémonie de remise de ces dons a eu lieu à Kavumu à 32 km de Bukavu. « C'est l'aube d'une nouvelle ère pour la province. Assurer la paix et protéger les civils est désormais entièrement entre les mains des autorités congolaises, qui assument cette responsabilité en étroite coordination avec les communautés et les leaders locaux, avec le soutien des agences, fonds et programmes des Nations unies qui poursuivent la mise en œuvre de leurs mandats respectifs », a déclaré Mme Keita, cheffe de la Monusco. Le 30 juin, comme convenu avec le gouvernement de la RDC, la Mission achèvera son retrait du Sud-Kivu. A partir du 1er juillet 2024, une équipe résiduelle de 34 civils restera au Sud-Kivu pour aider les agences, fonds et programmes des Nations Unies à maintenir les réseaux d'alerte communautaire, la protection des enfants et le dialogue avec les communautés. Le Gouvernement de la RDC, la Monusco, les agences, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les représentants des ONG internationales et de la société civile ont élaboré une feuille de route provinciale pour faciliter le transfert des responsabilités de la Monusco au Gouvernement, avec le soutien d'autres partenaires. Cela permettra de s'assurer que les progrès réalisés pendant la présence de la Monusco seront préservés après le départ de la Mission.

Les gouverneurs invités à apporter des solutions aux problèmes que rencontrent leurs administrés. « Le Président de la République veut voir des gouverneurs qui répondent à sa vision, il veut voir des gouverneurs qui sont sur le terrain et non dans des bureaux. Nous allons appliquer cette instruction d'être proche de notre population afin de donner des solutions aux problèmes qui caractérisent notre société », a déclaré le porte-parole des gouverneurs. La délégation des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces nouvellement élus, est allée présenter des civilités au Chef de l'État et « recevoir de lui des orientations concernant la gestion de leurs entités ». Il y a quelques jours, ils avaient pris part à une séance de travail avec le vice-Premier ministre de l'Intérieur et affaires coutumières, qui avait recommandé aux gouverneurs de provinces de prioriser, dans la gestion de leurs entités, les six piliers du Gouvernement ; qui leur permettront à ces chefs d'assurer le développement et la stabilité de leurs juridictions. Outre les recettes à caractère national, le ministre de l'Intérieur a demandé aux gouverneurs de provinces de fouiner partout pour « mettre en branle les actes générateurs des recettes tels que prévus par les lois et textes réglementaires ». Les gouverneurs de province sont en outre appelés à renforcer la coopération interprovinciale mais aussi celle avec les provinces ou villes étrangères et relancer l'association des provinces et de renforcer la sécurité au niveau des frontières de leurs entités respectives.

Le monkeypox déclaré dans le Nord-Kivu. La maladie de monkeypox est déclarée au Nord-Kivu depuis lundi 24 juin. Cette maladie, apparue depuis le 2 juin, a déjà touché huit personnes dans trois zones de santé. C'est notamment la zone de santé de Nyiragongo avec cinq cas signalés, celle de Goma avec deux cas et la zone de santé de Karisimbi, un cas. Le gouvernement provincial rappelle que cette maladie est très dangereuse et extrêmement contagieuse. Il existe un risque élevé de contamination pour la population de Goma et ses environs, craint l'autorité provinciale.

Sud-Kivu : la Monusco a assuré la protection physique directe de 3 millions de personnes en 22 ans. Durant son mandat, a fait savoir Bintou Keita, la Monusco a travaillé en étroite collaboration avec les autorités et communautés locales pour adresser les causes profondes du conflit en encourageant le dialogue et la cohésion sociale en développant les infrastructures et en améliorant les droits de l'homme. Pour elle, la mission onusienne a au cours de 20 dernières années, aidé à démobiliser plus de 4 600 combattants et enfants associés à des groupes armés et collecté et détruit plus de 44 000 munitions et explosifs.

« **Tentative de coup d'Etat** » : le tribunal militaire rejette la demande de liberté provisoire des prévenus. Le tribunal militaire de Kinshasa a refusé, mardi 25 juin, d'accorder la liberté provisoire aux prévenus poursuivis dans l'affaire de « tentative de coup d'état », par crainte de les voir se soustraire des poursuites et par manque de preuves de torture et de maladie. Ce tribunal militaire a ainsi décidé de poursuivre la procédure, en rejetant toutes les exceptions soulevées par la défense. Il a également motivé son jugement sur sa compétence à juger des civils qui détenaient illégalement des armes létales et sont poursuivis notamment pour terrorisme, attentat et tentative d'assassinat, infractions dont la justice militaire est compétente, conformément au code judiciaire militaire.

La RDC et le Tchad signent un accord d'exemption de visa réciproque. La RDC et le Tchad ont signé, mardi 25 juin à Ndjamen (Tchad), trois accords de coopération. Le premier est un accord-cadre de coopération globale, la deuxième porte sur l'exemption de visa réciproque pour les citoyens de chaque pays, et le troisième, fait un focus sur des consultations diplomatiques régulières. La signature de ces accords a été supervisée par les présidents de ces deux nations, à la fin de la visite d'État du Président congolais en terre tchadienne.

Une centrale électrique à biomasse inaugurée dans la réserve forestière de Yangambi. En RDC, c'est une avancée significative dans l'effort d'électrification 100% verte. Une centrale de cogénération à biomasse a été inaugurée mardi 25 juin dans la réserve forestière de Yangambi, en territoire d'Isangi, dans la province de la Tshopo. Dans un pays où l'électrification des zones rurales reste très limitée, cette initiative suscite bien des espoirs. La production d'électricité et de chaleur par biomasse commence, sans aucune émission de carbone explique le directeur de la centrale. « Cette centrale a une empreinte carbone nulle. On ne produit aucun CO2 on ne rejette aucun CO2 dans la nature. » Cette centrale financée par l'Union européenne (UE) a été lancée par l'ambassadeur de l'UE en RDC et le directeur de l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomique (Inera) en présence des représentants de la population de Yangambi. **Impact de la centrale sur la forêt tropicale.** Avec une capacité installée de 140 kilowatts, la centrale à biomasse de Yangambi alimentera une zone industrielle qui va voir le jour, mais aussi profitera à la population de ce territoire de la RDC, selon le directeur de l'Inera. Avec une consommation de 55 kg de biomasse par heure, la question de l'impact de la centrale sur la forêt tropicale de Yangambi se pose. Mais il rassure sur la quantité de bois qui sera utilisé. « Sur 10 hectares, on a un hectare qu'on va utiliser le long de l'année. L'année d'après, on va aller sur le deuxième hectare et pendant ce temps, on fait le reboisement du premier hectare. Après la dixième année, on a encore de la biomasse disponible. » La centrale à biomasse pourra être agrandie afin d'atteindre une capacité d'un demi gigawatt. C'est l'ambition affichée par ressources and synergies développement et de l'Inera qui cogère la centrale dans un partenariat public-privé. (RFI)

ZLECAF : les ministres du Commerce extérieur décident d'accroître les échanges intra-africains. Réunis du 25 au 26 juin à Zanzibar (Tanzanie) en marge de la 14e réunion de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), les ministres du Commerce extérieur ont décidé d'accroître les échanges intra-africains et de promouvoir le développement des chaînes de valeurs de cette organisation. La ministre du Commerce extérieur de la RDC a fait savoir : « Que les plans nationaux que nous avons, notamment le plan stratégique de développement, de transformation agricole, d'industrialisation, et le plan des infrastructures, soient tous mis en œuvre pour permettre à la RDC de se préparer efficacement à cette zone de libre-échange continental ». La ZLECAF entend contribuer à réduire la dépendance commerciale actuelle de l'Afrique vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.

RDC : plaidoyer pour l'amélioration des conditions de vie des personnes forcées de fuir leurs milieux. Cette rencontre a constitué l'opportunité pour le Gouvernement, les autorités coutumières, les diplomates et les bailleurs de fonds, les partenaires publics et privés, les partenaires humanitaires et de développement de réfléchir avec le HCR sur les pistes de solutions et de consolider les réalisations qui soulagent les personnes forcées de fuir. Selon le HCR, la RDC héberge, depuis quelques années, 526 000 réfugiés venus des pays limitrophes dont de la République centrafricaine, du Rwanda, du Burundi et Soudan du Sud. La représentante du HCR en RDC, a en outre sollicité l'engagement de tous pour la recherche de la paix en vue d'offrir un monde meilleur à ces personnes sinistrées.

Jeudi 27 juin.

Mission de Kamerhe au Canada : « Il n'y a pas eu abus des finances publiques », argumente Jean-Claude Tshilumbayi. Le premier vice-président de l'Assemblée nationale, a fait une mise au point sur la mission que va conduire son président, Vital Kamerhe à Montréal au Canada, pour participer à la 49ème session plénière de l'Assemblée parlementaire Francophone. Il souligne qu'il s'agit de la fusion de trois différents ordres de mission avec des personnes différentes pour des forums différents qui se tiendront en marge de cette session qui s'étalera sur douze jours. Depuis quelques jours, un ordre de mission signé par Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale fait polémique. Dans cet ordre de mission, 22 personnes, dont les députés et personnel administratif et de sécurité de l'Assemblée nationale sont autorisés à se rendre au Canada pour une mission de douze jours. Pour les internautes qui ont commenté cet ordre de mission, cette mission est une dilapidation des fonds publics.

Clôture de l'examen d'Etat : des finalistes interdits de manifester dans les rues. Les élèves finalistes du secondaire clôturent ce jeudi 27 juin les épreuves d'examen d'Etat édition 2023-2024, débutées le 24 juin. A la fin de ces épreuves, les élèves ont tendance à envahir les principales artères de la ville pour célébrer la fin de l'examen. Avec des conséquences parfois néfastes, allant jusqu'à l'enregistrement des morts dans les rangs des finalistes. Des élèves se retrouvent parfois dans des bistrot, ivres et exposés à des dangers de divers ordres. Afin d'éviter que ces dérapages ne se reproduisent, les responsables de différentes structures de sécurité ont pris des mesures pour empêcher des débordements. Au moins 962 000 candidats ont été inscrits pour l'examen d'état en RDC, selon l'inspecteur général du ministère de l'Education nationale. Parmi ces candidats on compte 48% des filles.

La détention de Gloria Sengha et de Robert Bunda, de la campagne «Nous en avons marre de la misère», inquiète. Des voix s'élèvent pour exiger la libération de la militante et opposante Gloria Sengha et d'un collaborateur, détenus par les services de sécurité depuis plus d'un mois à Kinshasa. Mercredi, des organisations de la société civile ont donné de la voix. Gloria Sengha venait d'initier la campagne « Nous en avons marre de la misère ». Ancienne figure de la Lucha, elle a créé son mouvement citoyen, Vici-RDC (Vigilance citoyenne), et rejoint plus tard un parti d'opposition. Gloria Sengha et son collaborateur Robert Bunda, ont été arrêtés, le 17 mai par des hommes encagoulés, pour certains en tenue de policiers. Ce n'est que deux semaines plus tard qu'ils seront localisés dans les geôles de l'Agence nationale de renseignements, où ils sont privés de visite et d'accès à leurs avocats. Des conditions de détention qui semblent avoir affecté la santé de la jeune femme, âgée de 31 ans. Selon sa mère, qui a été autorisée, fin mai et début juin, à rencontrer brièvement la militante, ses pieds ont enflé, elle souffre de courbatures et de démangeaisons et serait même privée des soins appropriés. Opposants et militants estiment que Gloria Sengha a été arrêtée à cause de sa campagne citoyenne « tolmembasi » (« Nous en avons marre de la misère » en lingala) dénonçant la vie chère. C'est « une campagne qui vise en réalité à encourager les autorités publiques à résoudre les problèmes sociaux majeurs qui plongent l'ensemble de notre population dans la misère d'une part, et à sensibiliser la population sur la nécessité d'être plus exigeante envers ceux qui ont la charge de l'État au quotidien, s'insurge Rose Kabala, coordonnatrice intérimaire de la campagne. En quoi cette campagne viole-t-elle les lois de la République ? Nous exigeons leur libération immédiate et sans condition ! » Les autorités de la RDC gardent le silence absolu sur le dossier. Deux responsables sécuritaires ont déclaré à RFI qu'une enquête est en cours pour confirmer si la militante « serait liée à un mouvement subversif ». Ses proches craignent que ses pourfendeurs profitent de cette longue détention pour monter une machination contre la militante et la faire condamner. (RFI)

Kinshasa : l'USAID lance le projet « métiers inclusifs » en faveur des jeunes en situation de vulnérabilité, membres du Groupe Congo handicap. L'Agence américaine pour le développement international (USAID) entend, à travers ce projet de cinq ans, préparer cette catégorie des jeunes, à relever les défis relatifs aux moyens de leur subsistance. Le Directeur général de l'USAID, indique que le projet cible principalement les personnes en situation de vulnérabilité, afin de s'assurer que ces dernières aient des moyens nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Les membres du Groupe Congo handicap ont reconnu que ce projet va leur permettre de devenir autonomes ; car, affirme l'un d'entre eux : « être handicapé n'est pas une condamnation ».

Les ministres et mandataires publics appelés à déclarer leurs patrimoines. Des acteurs étatiques, non-étatiques ainsi des partenaires au développement ont recommandé jeudi 27 juin aux membres du Gouvernement et aux mandataires publics à déclarer leurs patrimoines devant la Cour constitutionnelle. Ils ont fait cette recommandation lors des travaux de réflexion et d'échanges organisés à Kinshasa. Le Président de la République, le Premier ministre ainsi que ses ministres doivent déposer leur déclaration au greffe de la Cour constitutionnelle, conformément des dispositions légales. Et cette haute juridiction devra, à son tour, prendre acte de ces déclarations avant de les transmettre à l'administration fiscale, en réservant copie aux deux chambres du Parlement.

La Cenco présente ses nouveaux dirigeants à Félix Tshisekedi et confirme l'apaisement des relations avec le pouvoir. La Conférence épiscopale nationale du Congo a élu de nouveaux dirigeants, avec Mgr Fulgence Muteba comme président. Il sera épaulé par Mgr Etienne Ung'Eywun, premier vice-président, et Mgr Jean-Bertin Nadonye, deuxième vice-président. Lors d'une assemblée plénière, une délégation de la Cenco, incluant le cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa, et les archevêques des provinces ecclésiastiques, a rencontré le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi. Le secrétaire général de la Cenco, a déclaré : « Les évêques ont jugé bon de venir échanger avec le chef de l'État sur la marche du pays. Vous savez que la préoccupation majeure des évêques, c'est le bien-être de la population congolaise. Ils ont invité le chef de l'État à donner davantage de son impulsion pour que la situation s'améliore. Je vous assure que les échanges ont été harmonieux et responsables. Le président de la République a démontré qu'il connaît bien son pays et les problèmes auxquels il est confronté. Il a reconnu l'objectivité des propos des évêques et a promis son engagement, demandant à l'Église de continuer à

l'accompagner. » La nouvelle équipe de la Cenco a rassuré le président de sa volonté de collaborer étroitement pour le bien-être de la population congolaise.

Samedi 29 juin.

Des négociations sont en cours pour une rencontre entre Félix Tshisekedi et Paul Kagame, révèle João Lourenço. La détérioration continue de la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC marquée par une grave crise humanitaire suite aux offensives que mènent les rebelles du M23 soutenus par l'armée rwandaise, s'est invitée jeudi à Abidjan (Côte d'Ivoire) où le président Angolais João Lourenço est en visite d'Etat auprès de son homologue Ivoirien Alassane Ouattara. L'Angolais Lourenço est médiateur désigné par l'Union africaine dans cette crise. Lors d'une conférence de presse conjointe jeudi, João Lourenço a révélé que des négociations sont en cours pour organiser "très prochainement" une rencontre entre Paul Kagame du Rwanda et Felix Tshisekedi de la RDC afin de parvenir à la paix dans l'est de la RDC. Le président Angolais a rappelé l'urgence et la nécessité de mettre en application les différentes initiatives de paix notamment l'accord de Luanda. Ce dernier prévoyait depuis longtemps le retrait des rebelles du M23 des zones occupées dans l'Est congolais. Cette sortie du Président Angolais à Abidjan en Côte d'Ivoire intervient au moment où la RDC fait face à l'activisme de groupes armés locaux et étrangers, du M23 soutenu par Kigali, et à la croissance des rebelles ADF-MTM dans la province du Nord-Kivu. Cette situation est exacerbée par l'occupation d'une partie de la province du Nord-Kivu par les rebelles du M23 qui poursuivent leur expansion sur le territoire congolais. Pendant ce temps, les pourparlers de paix sont à l'arrêt et de violents combats se poursuivent sur plusieurs fronts dans l'est de la République. Les processus de paix de Luanda et de Nairobi n'avancent plus. Félix Tshisekedi et Paul Kagame restent en désaccord, ayant chacun récemment remplacé leurs ministres des Affaires étrangères. Entre-temps, le M23 continue son expansion et a annoncé la nomination d'un coordonnateur et de coordonnateurs adjoints pour la Représentation du Mouvement du 23 mars à l'étranger. **(Actualité CD)**

Surfacturation des forages d'eau : François Rubota et Mike Kasenga placés en détention provisoire. L'ancien ministre du Développement rural, François Rubota, et l'entrepreneur Mike Kasenga ont été placés en détention provisoire à la prison centrale de Makala ce 27 juin. Ils sont soupçonnés de détournement de fonds publics destinés à des projets de lampadaires et de forages d'eau. Le Parquet a également commencé à auditionner un autre accusé dans cette affaire de surfacturation présumée : le député national Nicolas Kazadi.

La coalition le CNPAV recommande au Gouvernement de doter la Cour des comptes des moyens pour combattre l'évasion fiscale. La coalition "Congo n'est pas à vendre" (CNPAV) dénonce la privatisation de l'argent public par des individus et a décidé de vulgariser le rapport de la Cour pour attirer l'attention des Congolais et des partenaires extérieurs sur ce phénomène. Selon le rapport, plus de 8 millions de dollars ont été perdus pour l'État durant ces deux années, avec des auteurs identifiés dans 43 entités auditées. La coalition appelle le ministre de la Justice à prendre des mesures sévères contre les auteurs présumés de ces abus. Le CNPAV souligne que ces abus, commis par des agents publics, devraient entraîner des sanctions disciplinaires, civiles ou pénales, selon la gravité des faits. Le CNPAV recommande également des mesures correctives pour mettre fin à l'évasion fiscale et à la minoration des recettes publiques, et insiste sur l'extension des investigations de la Cour aux provinces.⁷

Nord-Kivu : les ressources à la disposition de l'armée vont lui permettre de contrer l'avancée des rebelles (Judith Suminwa). Au cours de la conférence de la presse, marquant la fin de sa mission de deux jours dans cette province, Madame Suminwa, a reconnu le fait que 3 des 6 territoires du Nord sont occupés par les rebelles du M23. La cheffe du gouvernement congolais a garanti que la montée en puissance des Fardc, grâce aux moyens dont elles sont dotées par le gouvernement, va leur permettre de contenir les assauts des rebelles du M23, voire de faire mieux sur le terrain. Elle assure que son gouvernement va utiliser tous les moyens, y compris diplomatiques, afin de ramener la paix dans l'est, non sans rappeler la position du chef de l'Etat congolais dans cette crise : «la RDC ne va pas négocier avec le Rwanda ». Mme Suminwa a toutefois déploré les conditions humanitaires dans lesquelles vivent les déplacés dans et autour de Goma, invitant ces derniers à prendre leur mal en patience, son gouvernement travaille pour leur retour en toute sécurité.

Les violations des droits de l'homme ont baissé de 32% en mai 2024, selon l'ONU. Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), dans son rapport publié le 27 juin, affirme avoir enregistré et documenté 336 cas ayant fait 902 victimes. Le rapport/BCNUDH de mai fait état de 268 violations et atteintes aux droits de l'homme dans les provinces affectées par le conflit armé. Ce qui représente une diminution de 35% par rapport au mois précédent, où le nombre était de 411 cas. Cette situation est due principalement à une diminution de violations commises par les agents de l'Etat, mais aussi à une diminution d'atteintes provenant de principaux groupes armés. Toutefois, les affrontements dans la zone de Sake, territoire de Masisi, persistent. En conséquence, plusieurs déplacements des populations civiles sont enregistrés. Le BCNUDH signale également les cas des

violences sexuelles liées aux conflits (VSLC) sur des victimes adultes. Le mois en revue a connu 15 incidents de violences sexuelle liées aux conflits ayant fait 42 victimes; comparativement au mois précédent, où 14 victimes avaient été recensées. Les groupes armés en sont responsables à 90%.

La cité stratégique de Kanyabayonga tombée aux mains des rebelles du M23, ce vendredi 28 juin vers 16h30, heure locale. Déjà jeudi, les localités de Miriki et Kimaka étaient passées aux mains de ces rebelles, soutenus par le Rwanda. Selon des sources de la société civile locale, de violents combats ont opposé toute la journée de ce vendredi les Fardc aux M23 aux alentours de la cité de Kanyabayonga, qui est finalement tombée en fin d'après-midi. Cette situation a provoqué un nouvel exode de la population locale, en quête de lieux sécurisés.

Samedi 29 juin.

Félix Tshisekedi veut consolider la gratuité de l'enseignement de base en RDC. Le Président de la République encourage la consolidation et la pérennisation du dialogue social entre toutes les parties prenantes en prévision d'une rentrée scolaire et académique apaisée. L'éducation demeure une priorité du Gouvernement, a indiqué le chef de l'Etat, appelant à la consolidation de la gratuité de l'enseignement de base. « En ce qui concerne l'enseignement primaire, il a insisté pour que les efforts consentis pour la gratuité se poursuivent, afin d'améliorer la qualité et la gouvernance des établissements scolaires en plus d'accessibilité accrue d'élèves générés par ce programme ».

Le Conseil de sécurité de l'ONU reconduit jusqu'au 1er juillet 2025 le régime des sanctions sur la RDC et de proroger le mandat du Groupe d'experts chargé d'assister le Comité des sanctions jusqu'au 1er août 2025. Le texte précise que sont reconduites « les mesures sur les armes, les transports et les déplacements, ainsi que les mesures financières, imposées par la résolution 1807 (2008), à l'exception de l'obligation de notification du transfert d'armes et de matériel connexe à la RDC, qui a été supprimée par la résolution 2667 (2022) ». Ces mesures de l'ONU continuent « de s'appliquer à toutes les personnes et entités non gouvernementales menant des activités sur le territoire de la RDC ». « De même que l'obligation de notification, l'embargo sur la fourniture de matériel et d'assistance militaires ne s'appliquent pas aux forces armées ni aux forces de sécurité du Gouvernement de la RDC, comme indiqué par le Conseil dans sa résolution ».

Occupation de Kanyabayonga par le M23 : la société civile de l'Ituri craint un afflux de déplacés vers cette province. La coordination de la société civile/forces vives de l'Ituri craint que cette progression des rebelles n'entraîne le déplacement massif de la population du Nord-Kivu vers l'Ituri, voisin pour s'ajouter à plus d'un million d'autres déplacés que compte actuellement cette province. Il appelle l'Etat congolais à prendre cette question au sérieux pour barrer la route aux rebelles du M23 avec leurs alliés.

Le Service national récolte 16 000 tonnes de maïs au cours de la saison 2023-2024, au Centre Félix-Antoine Tshisekedi de Kasese (Haut-Lomami). Le commandant du SN a en outre expliqué que le Service national est prêt à travailler partout sur le territoire national où le gouvernement déciderait de l'envoyer pour le bien-être de la population. Il a fait cette affirmation plus d'une semaine après que Tshisekedi a lancé à Lubumbashi, les trains du Service national. Ces engins vont aider dans l'acheminement des équipements et autres produits nécessaires vers Kaniama Kasese mais aussi l'évacuation des fruits de la récolte vers les grands centres de consommation.

Après Kanyabayonga, Kayna et Kirumba passent sous contrôle du M23, des habitants inquiets. Après Kanyabayonga vendredi, deux autres importantes agglomérations du Sud de Lubero (Nord-Kivu) sont passées sous le contrôle des rebelles du M23 ce samedi 29 juin. Il s'agit de Kayna et de Kirumba. Ce dernier est le principal centre commercial du Sud de Lubero. Selon des sources dans la zone, des rebelles venus les uns de l'axe Luofu et d'autres de Kanyabayonga ont fait jonction samedi matin à Kayna avant de poursuivre leur chemin à Kirumba, l'"entité qu'ils ont pris sans combats". Les rebelles se sont emparés de l'important camp militaire de Kasando où ils auraient pris d'importantes munitions abandonnés par l'armée. Mais un notable signale qu'il est probable qu'une partie de Kirumba, la plus grande agglomération du Sud de Lubero (plus de 100 000 habitants) soit encore contrôlée par des Wazalendo qui restent visibles dans certains coins. Cette progression des rebelles dans le Grand-Nord inquiète les habitants. "Nous craignons qu'ils progressent vers Lubero et Butembo". Kirumba est situé à plus de 150 km de Butembo. Les autorités locales se réservent de commenter cette avancée des rebelles. (**Actualité CD**)

Dimanche 30 juin.

30 juin 2024 : Félix Tshisekedi exprime sa détermination à "défendre le territoire national et à rétablir la paix", dans son discours diffusé sur la chaîne nationale (RTNC) en marge du 64 ans de l'accession de la RDC à l'indépendance : « Ce qui se passe à Kanyabayonga, à Kayina aux villages du Sud de Lubero ainsi que dans les territoires de Rutshuru, Nyirangongo et Masisi constitue une agression flagrante contre notre souveraineté nationale

et la paix de notre peuple. En ma qualité du président de la République et commandant suprême des Fardc et de la police, je tiens à vous assurer de ma détermination inébranlable à défendre l'ensemble de notre territoire et à rétablir la paix ». Félix Tshisekedi a également fait savoir que le défi sécuritaire auquel le pays est injustement confronté est complexe et exige une réponse collective, courageuse et déterminée de tous les Congolais. Le chef de l'Etat a en outre exprimé sa compassion vis-à-vis des Congolais victimes de l'agression rwandaise dans la partie Est du pays. Sur le plan social, il a affirmé avoir instruit le Gouvernement à prendre des mesures idoines : « En ma qualité de garant de la Nation, je peux vous assurer que cette situation me tient à cœur et que rien n'arrêtera ma détermination à y apporter des solutions idoines et urgentes. Aussi, ai-je instruit le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour alléger le coût du panier de la ménagère et améliorer le pouvoir d'achat de la population ».

L'opposition critique vivement Tshisekedi après son discours lors des 64 ans de l'indépendance. En RDC, aucune activité officielle pour les 64 ans d'indépendance, mais des discours, notamment celui du président Félix Tshisekedi qui a vanté son bilan à la tête du pays. Il a été critiqué par les opposants et la société civile qui l'accuse de démagogie. Pour l'opposant Moïse Katumbi, « il n'y a rien qui marche, la souffrance est totale ». « Je me pose la question si nous pouvons encore gérer le 30 juin. Si je pense à mes frères et sœurs de l'Est qui sont en train de mourir chaque jour, le social ne marche plus, il y a de l'ingérence dans la Justice, nous cultivons la haine, le tribalisme, le népotisme, la criminalité et le banditisme au lieu de réduire le train de vie de l'État pour que la population puisse s'en sortir », dénonce-t-il. Pour Moïse Katumbi, 64 ans après son indépendance, la RDC manque de dirigeant visionnaire. Constat partagé par Martin Fayulu qui accuse Tshisekedi d'être à la base des maux actuels du pays, à commencer par l'insécurité dans l'Est et la corruption. « Il est impératif de faire la lumière sur toutes les affaires de corruption et détournements de deniers publics répertoriés à ce jour. Tous les voleurs de deniers publics, anciens et nouveaux, doivent être traduits devant la justice », estime-t-il. Le mouvement citoyen la Lucha affirme pour sa part que la colonisation belge abrogée en 1960 a laissé la place à « une caste oligarchique tournante ». Le mouvement accuse le pouvoir en place d'avoir hypothéqué l'indépendance et la souveraineté du pays, encore « sur fond de leurs appétits voraces du lucre ». (RFI)

Kinshasa : lancement d'une campagne de 15 jours pour la bonne gouvernance. Le réseau Mpo na Congo, en collaboration avec le mouvement Justice en action, a officiellement lancé ce samedi 29 juin à Kinshasa une campagne de quinze jours d'activisme pour sensibiliser sur le bon usage des biens et finances publics. Cette campagne vise à interpeller les dirigeants congolais et les institutions de la République à plus de responsabilité et à les appeler à mettre fin à la corruption et aux détournements. Le mouvement Justice en action insiste sur l'importance pour les citoyens et les dirigeants congolais de saisir les effets négatifs de ces pratiques sur la vie quotidienne et le développement national. "La campagne de 15 jours d'activisme pour la sensibilisation sur le bon usage des biens et finances publiques de l'État consiste à demander à la population d'interpeller le nouveau gouvernement sur le respect strict des textes légaux, en particulier concernant les finances publiques et la passation des marchés." La campagne cherche également à rappeler aux autorités et institutions du pays l'importance de réduire le train de vie des institutions et d'orienter les ressources de manière efficiente. Ceci afin d'assurer une distribution équitable des ressources du pays. En dernier lieu, elle appelle à la sensibilisation et à l'interpellation de la population sur le respect et la protection des biens et finances de l'État. Cette campagne se tiendra du 1er au 15 juillet 2024.

Accalmie sur les lignes de front à Masisi et Nyiragongo. Samedi, des combats ont opposé le M23, appuyés par l'armée rwandaise, aux combattants Wazalendo, d'un certain général auto-proclamé Maaachano à Remaka, dans le groupement de Ufamandu 1er, chefferie des Bahunde (Masisi). Les sources de la société civile dans la chefferie des Bahunde, qui confirment les faits, affirment également que des tirs sporadiques, qui n'ont duré qu'une dizaine des minutes, ont été entendus ce dimanche matin dans le secteur de Kimoka au nord-est de cité de Sake, toujours sous occupation des rebelles. Dans le territoire de Nyiragongo la chaque belligérant maintient et consolide ses positions.

Le HCR appelle à une solidarité collective à l'égard des réfugiés. Le Haut-commissariat des réfugiés (HCR) a communiqué ce vendredi 28 juin avec une frange des réfugiés vivants à Kinshasa, dans le cadre de la clôture des activités marquant la célébration de la journée mondiale des réfugiés qui a eu lieu le 20 juin dernier. La cérémonie solennelle a été organisée à la Haute École de Commerce (ex ISC) d'où une représentation des réfugiés a mis en place circonstanciellement un marché de fortune offrant une large gamme de produits et services fabriqués par eux-mêmes. L'objectif poursuivi par le HCR est celui de les soutenir et contribuer tant soit peu à leur autonomisation. Au cours de cette activité, ces entrepreneurs réfugiés ont donné un aperçu de leur. Et ont relevé quelques défis auxquels ils font face à savoir : les obstacles juridiques à la création d'emploi, le manque de connaissance du marché, difficultés d'accès au financement etc...« A l'heure actuelle, où toutes ces personnes sont forcées de fuir, je veux vous rappeler que ces personnes ont besoin de notre solidarité à tous. Notre solidarité est le plus grand bien parce qu'à travers elle ils garderont leur espoir en vie ». Dans son mot, le représentant de la Commission Nationale

des Réfugiés (CNR) a rassuré l'accompagnement de sa structure à pouvoir soutenir les initiatives des réfugiés en vue de mettre à profit leur savoir-faire. Par ailleurs, le HCR a doté la Haute École de Commerce d'un abri pédagogique pouvant éduquer et sensibiliser les étudiants de cet établissement à la réalité vécue par des réfugiés et personnes déplacées. Pour sa part, le Directeur de Cabinet du DG de la Haute École de Commerce s'est dit honoré pour le choix porté sur son institution et promet de mettre en évidence le potentiel dont dispose les réfugiés. « Nous sommes particulièrement fiers de compter parmi nos étudiants des jeunes réfugiés, prêts à saisir les outils que nous offrons pour bâtir un avenir prometteur. Nous saluons et soutenons les initiatives entrepreneuriales développées par des réfugiés, qui sont exposées aujourd'hui sur notre site. La mise en place de notre laboratoire entrepreneurial témoigne de notre volonté de soutenir et d'accompagner les réfugiés dans leurs projets d'entrepreneuriat, renforçant ainsi leur autonomisation et leur intégration. Notre institution reste disponible à élaborer des projets spécifiques pour accompagner les réfugiés dans leurs initiatives entrepreneuriales », a souligné Willy-Patrick Ikansha Professeur Ordinaire. Pour rappel, la RDC compte à ce jour 527.000 réfugiés et 7,3 millions de déplacés internes. La province du Nord-Kivu étant l'épicentre de la guerre en RDC héberge 2,700.000 mille déplacés internes et 1 millions de nouveaux déplacés. Pour ce qui est des réfugiés qui sont plus au Sud-Kivu l'on note près d'une centaine de milliers de personnes forcées de fuir. Célébré sous le thème : 'Pour un monde qui accueille les personnes réfugiées', la célébration de cette journée permet de mettre en lumière les droits, les besoins et les rêves de celles et ceux qui sont contraints de fuir leur foyer. (Actualité CD).

